DOSSIER DE PRESSE

Signature de la convention de partenariat
entre la Collectivité européenne d'Alsace et Mulhouse Alsace Agglomération

Jeudi 11 janvier 2024

La Collectivité européenne d'Alsace déploie une politique de territorialisation innovante et volontariste qui s'appuie notamment sur la mise en place de *Contrats de Territoire Alsace* avec l'ensemble des communes qui composent les 7 territoires d'action alsaciens, complétés par des conventions de partenariat spécifiques avec les villes centres et les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) des grandes agglomérations. A travers cette démarche fédératrice, la Collectivité européenne d'Alsace impulse une dynamique de coopération avec les acteurs locaux autour de projets à fort potentiel de développement répondant aux grands défis énergétiques, écologiques, de cohésion sociale et d'attractivité.

Au total, à l'échelle de l'Alsace, pour la seule contractualisation, ce sont près de 165 M€ qui seront mobilisés par la Collectivité européenne d'Alsace pour accompagner les partenaires locaux sur la période 2022-2025 au titre du *Fonds d'Attractivité d'Alsace*, complété par d'autres fonds, dont le *Fonds Communal Alsace*, le *Fonds d'Innovation Alsace* et le *Fonds de Solidarité Territorial*.

Le croisement des besoins de la Collectivité européenne d'Alsace et de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a permis d'identifier des projets structurants qui s'inscrivent à la fois dans les enjeux du *Territoire Agglomération de Mulhouse*, dont les contours sont les mêmes que ceux de m2A, et dans les domaines de compétence de la Collectivité européenne d'Alsace.

La signature de la convention avec m2A va permettre de soutenir vingt projets à hauteur de plus de 6 millions d'euros (voir convention jointe).

Les objectifs de la convention de partenariat s'articulent autour de trois enjeux majeurs.

- **L'attractivité**

- Renforcer le rayonnement des sites et établissements à vocation culturelle, patrimoniale et touristique.

- Développer l'offre et la qualité des équipements sportifs à destination des collégiens et les équipements sportifs de rayonnement régional.

- **Le développement durable**

- Soutenir la reconquête de la nature en ville par le développement, la protection et la valorisation de la biodiversité.

- Accélérer la décarbonation par le déploiement de nouveaux réseaux de chaleur, l'amélioration des performances thermiques des grands équipements ou infrastructures, le soutien aux énergies vertes.

- **La solidarité**

- Renforcer l'offre de services du quotidien et faciliter leur accès avec comme publics prioritaires les personnes fragiles ou en insertion, les parents et la petite enfance.

- Aménager les grandes infrastructures routières qui facilitent l'accessibilité aux grands services et équipements et aider au développement des mobilités douces.

Des enjeux partagés pour le développement du territoire de m2A

Le *Territoire Agglomération de Mulhouse* partage les mêmes contours que la communauté d'agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A). Fort des 39 communes qui le composent, ce territoire représente 280 000 habitants, dont 110 000 pour sa ville-centre (Mulhouse).

L'avenir du *Territoire Agglomération de Mulhouse*, et donc de m2A, passe plus particulièrement par une attractivité renforcée et durable au service de la cohésion sociale, des équilibres urbains, de la formation et de la création d'emplois, prioritairement dans le tertiaire.

m2A porte aujourd'hui un projet de territoire ambitieux : *Vision 2030*. Dans ce contexte de transformation, la Collectivité européenne d'Alsace et m2A entendent conjuguer leurs efforts, leurs objectifs et leurs moyens financiers pour favoriser le développement de l'Agglomération, son attractivité et la qualité des services aux habitants des 39 communes.

Le projet de convention de partenariat affirme aussi les engagements forts des politiques de la Collectivité européenne d'Alsace en faveur du territoire de m2A que ce soit dans son offre d'ingénierie aux partenaires, dans la mobilisation de ses ressources humaines, dans ses investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrage directe et dans ses dépenses de fonctionnement liées à son action quotidienne au bénéfice des habitants de l'Agglomération.

En fonction de la nature des dossiers ou des besoins exprimés par les acteurs locaux, il peut aussi donner lieu à l'intervention du réseau RITA (Réseau d'Ingénierie Territoriale Alsacien), fort de ses 20 agences, et pour lequel la Collectivité européenne d'Alsace contribue chaque année à hauteur de 15 millions d'euros. Ce réseau fédère notamment des acteurs de l'ADAUHR (Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin), l'ADEUS (Agence d'urbanisme de Strasbourg Rhin supérieur), l'AFUT (Agence de Fabrique Urbaine et

Territoriale Sud-Alsace), l'ADIL (Association Départementale Information Logement), ADT (Alsace Destination Tourisme), l'ADIRA (Agence de développement d'Alsace), l'EPF (Etablissement Public Foncier d'Alsace), le CAUE (Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'Environnement d'Alsace), RHA (Rénovation Habitat Alsace)...

20 projets pour renforcer la cohésion et l'attractivité du territoire de m2A

Le croisement des besoins de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA)et de m2A a ainsi permis d'identifier 20 projets qui s'inscrivent dans les enjeux du territoire et dans les domaines de compétence de la CeA ; des projets qui pourront bénéficier du soutien de cette dernière selon les 3 enjeux suivants :

- ***Territoire solidaire***

- La rénovation et l'extension du site périscolaire à Berrwiller, bénéficiant d'une aide de la CeA de 143 598 € (coût global estimé à 957 321 € HT).

- La création de locaux périscolaires à Wittelsheim - Centre, bénéficiant d'une aide de la CeA de 339 285 € (coût global estimé à 2 261 903 € HT).

- La construction d'un périscolaire aux Coteaux "Peupliers" à Mulhouse, bénéficiant d'une aide de la CeA de 419 356 € (coût global estimé à 2 795 708 € HT).

- La construction d'un périscolaire aux Coteaux "Camus" à Mulhouse, bénéficiant d'une aide de la CeA de 326 178 € (coût global estimé à 2 174 522 € HT).

- La construction de nouveaux locaux périscolaires pour l'école Freinet à Mulhouse, bénéficiant d'une aide de la CeA de 278 944 € (coût global estimé à 1 859 628 € HT).

- La construction d'un périscolaire au sein du groupe scolaire Sellier à Mulhouse, bénéficiant d'une aide de la CeA de 404 129 € (coût global estimé à 2 694 194 € HT).

- La création de locaux périscolaires à proximité de l'école Lyautey à Riedisheim, bénéficiant d'une aide de la CeA de 397 700 €, (coût global estimé à 2 651 331 € HT).

- La rénovation du périscolaire Mermoz à Riedisheim, bénéficiant d'une aide de la CeA de 24 425 € (coût global estimé à 162 832 € HT).

- L'extension du périscolaire du groupe scolaire Cassin de Lutterbach bénéficiant d'une aide de la CeA de 346 457 € (coût global estimé à 2 309 715 € HT).

- L'extension du périscolaire de Baldersheim, bénéficiant d'une aide de la CeA de 146 682 € (coût global estimé à 977 877 € HT).

- La construction d'un périscolaire sur le site des écoles de la Cité Rossalmend à Staffelfelden, bénéficiant d'une aide de la CeA de 382 481 € (coût global estimé à 2 549 875 € HT).

- La construction de locaux périscolaires Jonquilles à Illzach, bénéficiant d'une aide de la CeA de 282 557 € (coût global estimé à 1 883 710 € HT).

- La construction d'un périscolaire à Rixheim Centre, bénéficiant d'une aide de la CeA de 500 000 € (coût global estimé à 3 474 016 € HT).

- La construction d'un périscolaire au centre de Wittenheim, bénéficiant d'une aide de la CeA de 372 070 € (coût global estimé à 2 480 467 € HT).

- Les travaux au Moulin Nature CINE et acquisition du site Montanaro à Lutterbach, bénéficiant d'une aide de la CeA de 500 000 € (coût global estimé à 3 670 000 € HT).

- La construction d'une passerelle piétons/cycles sur l'Ill, bénéficiant d'une aide de la CeA de 139 800 € (coût global estimé à 932 000 € HT).

- La création d'une piste cyclable, rue de Pfastatt à Mulhouse, bénéficiant d'une aide de la CeA de 70 465 € (coût global estimé à 607 450 € HT).

- La création d'une liaison cyclable vers l'hôpital Émile Muller à Mulhouse, bénéficiant d'une aide de la CeA de 84 150 € (coût global estimé à 561 000 € HT).

- ***Territoire durable***

- La création d'une station d'avitaillement des bus GNV (gaz naturel valorisé en carburant), bénéficiant d'une aide de la CeA de 371 300 € (coût global estimé à 3 713 000 € HT).

- ***Territoire attractif***

- L'aménagement du nouvel « Horizon Afrique » au Parc zoologique et botanique de Mulhouse, bénéficiant d'une aide complémentaire de la CeA de 593 664 € (coût global estimé à 4 566 650 €).

Plus de 120 millions d'euros investis par la CeA sur le territoire de m2A

A l'initiative de la Collectivité européenne d'Alsace, une équipe d'animation du territoire de m2A est déployée, entièrement dédiée à la mise en synergie des politiques et des services qui sont organisés sur l'Agglomération par la CeA. Cette équipe est un interlocuteur privilégié des acteurs locaux - élus, associations, institutions, entreprises - dans l'esprit d'un guichet unique.

Elle dispose de sa propre instance de gouvernance afin de décentraliser la décision politique au plus près des besoins du territoire. Cette commission territoriale est présidée par Marc Munk, Conseiller du canton d'Ottmarsheim et Vice-Président de la CeA, et réunit les 14 Conseillers d'Alsace issus des cantons de m2A.

Plus globalement, 688 agents de la Collectivité européenne d'Alsace contribuent à la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire de m2A.

Plus de 120 millions d'euros ont été engagés par la Collectivité européenne d'Alsace sur Mulhouse Alsace Agglomération en 2022 déclinés de la façon suivante :

- Aide Sociale à l'Enfance : 38,11 M€
- Autonomie : 34,63 M€
- Éducation : 16,99 M€
- Infrastructures : 11,53 M€
- SDIS : 6,7 M€
- Insertion, logement et emploi : 3,86 M€
- Attractivité territoires : 3,27 M€
- Culture et patrimoine : 1,77 M€
- Sport et jeunesse : 0,71 M€
- Attractivité Europe Transfrontalier : 0,64 M€
- Protection maternelle et infantile : 0,56 M€
- Administration gestion des services : 0,50 M€
- Action sociale de proximité : 0,40 M€
- Habitat : 0,26 M€
- Environnement : 0,17 M€

En complément de ces montants, s'ajoutent les fonds spécifiques consacrés au financement des projets locaux (communes, EPCI, tiers), pour un montant annuel moyen de 7,2 millions d'euros sur la période de contractualisation 2022-2025, grâce au *Fonds de Solidarité Territorial*, au *Fonds Communal Alsace* et au *Fonds Attractivité Alsace*.

Contacts presse :

Anne Pradines
Attachée de presse
Collectivité européenne d'Alsace
Tél : 06 75 55 23 61
anne.pradines@alsace.eu

Orlane Foucault
Attachée de presse
Mulhouse Alsace Agglomération
Tél. : 06 45 86 16 47
orlane.foucault@m2A.fr